



## SARGÉ-SUR-BRAYE

>>> poursuivre en direction de la Buraise, et rejoindre les Ganneries. Passer entre les bâtiments, et continuer par un chemin de terre. Arriver à une route (*prudence!*), la suivre sur la gauche. Au croisement, continuer sur la droite en direction de Sargé. Arriver au moulin de Colombert. **6** (On quitte le GRP), à droite poursuivre (identique au circuit 1 point **6**).

## CHEMIN FAISANT

- Église Saint-Martin, préromane (MH) à peintures murales
- Château des Radrets xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> (IMH)

## UN PEU PLUS LOIN

- Baillou
- Beauchêne
- Choue
- Cormenon
- Le Gault-du-Perche
- Lunay
- Mondoubleau
- Oigny
- Le Plessis-Dorin
- Romilly-du-Perche
- Saint-Agil
- Saint-Avit
- Saint-Marc-du-Cor
- Savigny-sur-Braye
- Souday
- Le Temple



## ACCÈS

RN 157 Le Mans > Orléans  
Puis la D921

## À VOIR

Église Saint-Martin, préromane (MH)  
à peintures murales  
Château des Radrets xv<sup>e</sup> xvi<sup>e</sup> (IMH)

Tous commerces  
Restaurants  
Hôtel  
Gîtes ruraux  
Chambres d'hôtes  
Camping municipal

1 JOUR DE SENTIER,  
8 JOURS DE SANTÉ !

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- **Soyez prudents en période de chasse**

RESPECTER LA NATURE,  
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par le syndicat équestre et pédestre du Perche et la commune de Sargé-sur-Braye avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre  
2, rue du Limousin 41000 BLOIS  
Tél./Fax : 02 54 56 19 59  
e-mail : rando.41@wanadoo. fr

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE  
DE LOIR-ET-CHER

## CIRCUIT 1

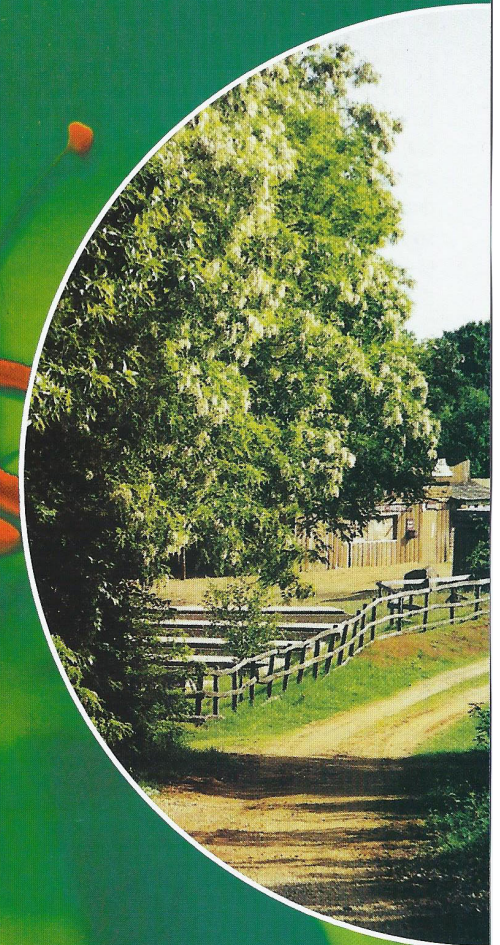
15 km  
Des Radrais

## CIRCUIT 2

10 km  
Des Galouries

## CIRCUIT 3

8 km  
Des Ganneries



Perche



www.ffrandonnee.fr

## CIRCUIT 1

15 km - 5 h  
Des Radrais

ACCÈS

### Départ : parking derrière l'église

De l'église, descendre la rue Basse et remonter la rue des Centenaires. À la D 921 (*prudence!*), remonter sur la gauche et traverser, poursuivre en face par la rue du Haut-Bourg.

1 (On rejoint le GRP ) , Suivre la D56.

2 (On quitte le GRP, pour suivre la liaison GRP ) après 300 m suivre sur la gauche la rue de Rotsang. Au premier virage, poursuivre sur la droite. Au croisement, laisser en face le Cruchet et la Mutte et poursuivre sur la droite. Déboucher sur la D56 (*prudence!*), que l'on suit sur la droite pendant 20 m (on rejoint la liaison GRP) avant de s'engager à droite dans un chemin herbeux bordé d'arbres. Gagner Bordebeurre que l'on laisse sur la gauche.

3 Juste avant le croisement, (on quitte la liaison GRP) virer à gauche dans un chemin en direction du bois des Galouries. À la route (*prudence!*), la suivre sur la droite. Au château d'eau, sur la gauche emprunter la route du Gravier.

4 Bifurquer à gauche dans un chemin pierreux. Après les premières maisons, dans un virage (pour le circuit 2 s'engager à gauche dans un chemin bordé d'arbres...) poursuivre sur la droite, déboucher sur une route. La suivre sur la gauche, et gagner le Châtaignier. Arriver à la Crousille, virer à droite et suivre une petite route revêtue. Parcourir 400 m et s'engager à gauche dans un chemin herbeux en direction de Foucharias. Gagner la D 921, traverser (*prudence!*), poursuivre en face. Passer devant Moulin-Voyer, gravir un chemin avant de franchir une ancienne voie de chemin de fer désaffectée pour rejoindre Varennes. Déboucher sur une petite route que l'on suit sur la droite. Parcourir 150 m, virer à gauche passer le hameau de Varennes. Poursuivre par un chemin pierreux, arriver sur une petite route. (On rejoint le GRP), la suivre sur la gauche.

5 S'engager à droite dans le chemin de la Boulas. À la Boulas, contourner la ferme en longeant une mare, dans un virage s'engager à gauche dans un chemin en bordure d'une haie. Arriver sur un chemin pierreux, le suivre sur la droite, puis à gauche emprunter un chemin encaissé qui débouche sur une route (*prudence!*). La suivre sur la gauche,

6 (On quitte le GRP) Au croisement, continuer sur la route en face. Passer devant le château des Radrets (IMH) ouvert au public du 1<sup>er</sup> juin au 21 septembre. Au croisement, continuer tout droit, Traverser l'ancienne ligne

de chemin de fer désaffectée, franchir la Grenne, s'engager à droite dans le chemin de la Varace. Dans le hameau, poursuivre légèrement sur la gauche, passer Malitourne et le Pavillon, rejoindre le parking.

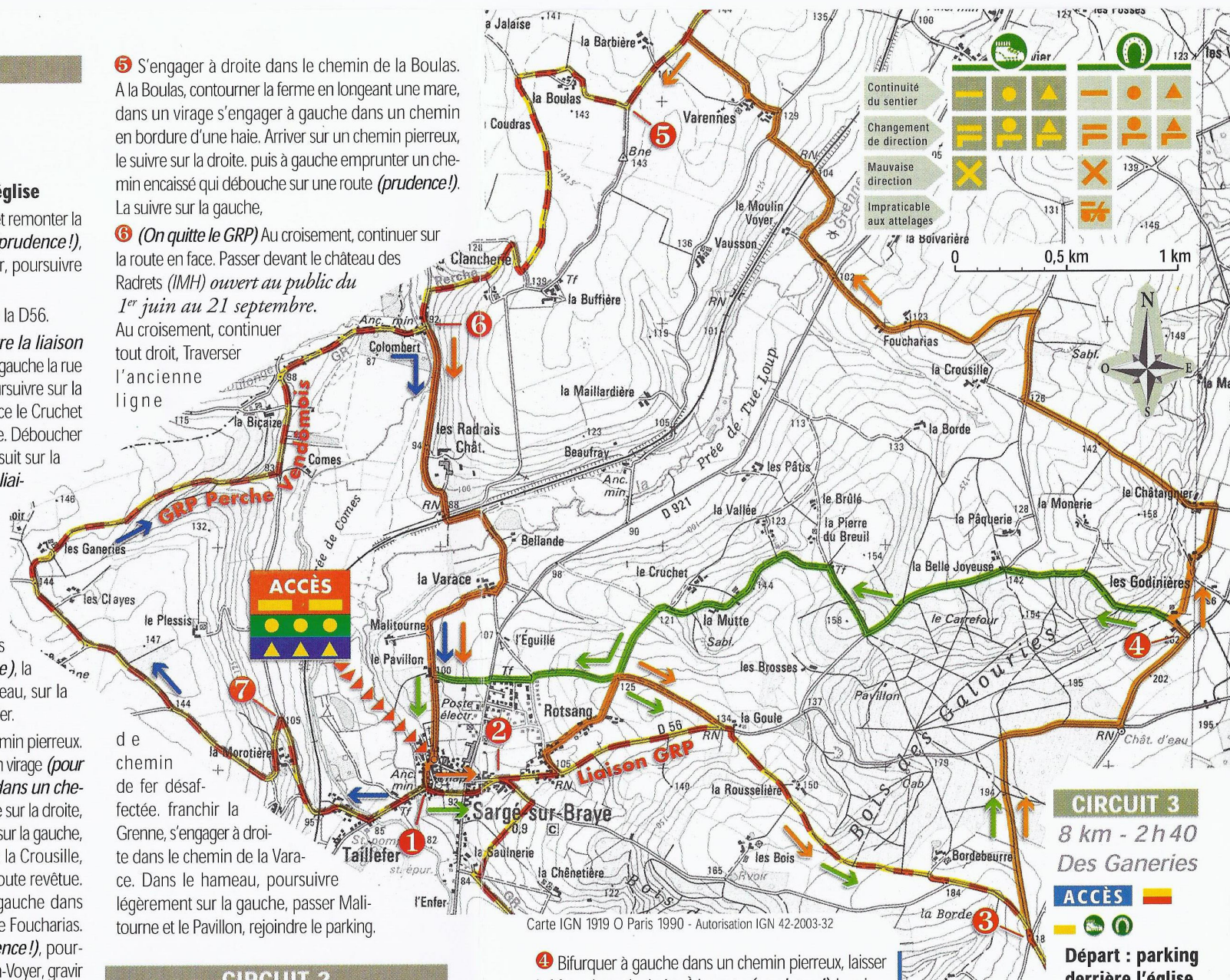
## CIRCUIT 2

10 km - 3 h 20  
Des Galouries

ACCÈS

### Départ : parking derrière l'église.

Identique au circuit 1 jusqu'au point 4.



Carte IGN 1919 O Paris 1990 - Autorisation IGN 42-2003-32

4 Bifurquer à gauche dans un chemin pierreux, laisser la Monerie sur la droite. À la route (*prudence!*), la suivre sur la gauche. Dans les bois, à droite suivre la route de la Pierre du Breuil. Au transformateur, bifurquer à gauche dans un chemin pierreux. Dépasser la Mutte et le Cruchet.

2 Au croisement, poursuivre sur la gauche, emprunter la rue de la Mutte. Traverser la D921 (*prudence!*), poursuivre en face. À gauche, rejoindre l'église, le parking.

## CIRCUIT 3

8 km - 2 h 40  
Des Ganeries

ACCÈS

### Départ : parking derrière l'église.

Descendre la rue Basse, rejoindre la rue des Centenaires. (On rejoint le GRP ) , franchir le pont métallique sur la Grenne, traverser la Braye. S'engager à droite rue de Taillefer.

7 À gauche, gravir la route de Marolles. Passer devant l'école d'équitation, à la fourche >>>